

## Les politiques de développement rural en Algérie Entre le dire et le faire *Le changement social provoqué*

### Résumé

La sociologie du développement est vouée à être une sociologie sans objet, si elle ne prend pas la peine de spécifier davantage son champ de préoccupation, et, en l'espèce en dégageant la particularité d'une *politique* de développement qui est, quel que soit le secteur ciblé – industriel, commercial ou agricole - un mixte de prescriptions et d'actions, par rapport au *développement, stricto sensu*, en tant que processus et mécanisme.

Le cas de la politique algérienne de développement rural est, de ce point de vue, emblématique : l'observation sur la longue durée de l'agriculture publique, « héritière » des fermes coloniales, montre que les interventions politiques, dans la mesure où elles tendent objectivement à l'extension de la socialisation du travail, n'entretiennent pas nécessairement de rapport connivent avec les prescriptions, lesquelles s'inscrivent davantage dans la logique politique de la recherche du consensus (fondée sur le mythe de la résurrection paysanne). Dès lors, en dernière instance, le rôle catalyseur de l'acteur politique (en vue de la modernisation) est contrarié par son rôle de traducteur des rapports sociaux et du changement social à l'œuvre (de type conservateur), ce qui imprime à l'ensemble de la dynamique sociale un caractère velléitaire et ambivalent.

**Houria BENBARKAT**

Faculté des Sciences Humaines  
Et des Sciences Sociales  
Université Mentouri  
Constantine (Algérie)

### Introduction

**B**ien que le sujet ne soit ni nouveau, ni original, le changement social en Algérie, et son ersatz — le développement, la modernisation — constituant la raison d'être d'une abondante littérature économique, politique, juridique et sociologique, il demeure une grande énigme. L'une des explications est que cette littérature, pourtant généralement bien intentionnée à l'égard des "masses", est surtout préoccupée de mettre en exergue les lieux d'entraînement de la "structure" par le droit (le droit algérien étant réputé en avance sur les hommes), ainsi que les

### ملخص

يتناول المقال موضوع سياسات التنمية الريفية في الجزائر بين القول والفعل. إن ملاحظة الزراعة العمومية الموروثة عن الاستعمار تتجلى فيها التدخلات السياسية التي تهدف إلى توسيع تنشئة العمل والتي لا تتماشى بالضرورة مع الوصفة السياسية المقترحة مما يجعل الدينامية الاجتماعية تأخذ طابعا متناقضا.

"paradoxes" de leur déphasage, sans s'interroger et s'attarder sur le sens impliqué par cette singulière dynamique.

S'agissant de la période coloniale, l'analyse du développement, du changement social et de la modernisation est *de facto* et avec évidence celle *du capitalisme* ; elle se révèle en revanche comme dépourvue d'objet et surtout de direction, dès qu'il est question de la période postcoloniale ; l'effort de précision, se suffisant de l'indication du secteur d'activité, il est alors question du développement *de l'agriculture, de l'industrie, du commerce*, ou des branches constitutives telles que le développement *de la production laitière, des cultures maraîchères, des industries extractives*, etc.

En effet, la logique du changement prescrit, de la modernisation ou du développement, reste implicite, tabou, inconcevable, comme si le dire équivaldrait à se dédire, au sens où le "pari du développement", s'il était défini, risquerait de trahir le trait d'union, *socialement sacrilège*... auquel il tend objectivement : à savoir approfondir et étendre à l'ensemble de la société ce qui était l'apanage d'une enclave, autrement dit reconduire une certaine logique sociale, inaugurée pendant le règne colonial.

Mais, d'abord, le maître d'œuvre a-t-il conscience d'une telle finalité ?

### **I. Le développement contrarié : L'obstacle culturel**

Poursuivons le questionnement jusqu'à ses derniers retranchements: En quoi, l'abolition du régime colonial est une *rupture*, une *libération*, un *nouveau* départ, un *changement* qualitativement différent ? Quelle est la signification du rôle démiurge endossé par le politique depuis l'indépendance et ce, même après avoir officiellement renoncé à cette mission, en la déchargeant sur un partenaire qu'il estime avoir trop longtemps choyé ?

#### **a) La pathologie coloniale : la barrière ethnique.**

*Désarticulation, déstructuration, marginalisation, paupérisation* et *"prolétarianisation"*, constituent le portrait bien connu du régime colonial. En fait, avant de le lui imputer, le dernier terme de cette batterie d'attributs, gagnerait à être précisé et vidé de la grave équivoque qu'il véhicule habituellement et qui gêne considérablement la juste appréciation de la mission coloniale, car elle la crédite d'une finalité proprement salariale qui est loin d'être la sienne. Par suite, elle compromet sérieusement l'intelligence des enjeux (implicites) du développement, à l'indépendance.

Aussi, est-il opportun de rappeler brièvement que, dans l'étymologie marxiste, le concept de prolétarianisation désigne l'une des facettes du binage capitaliste, en tant que synthèse productive des deux mécanismes que l'on peut qualifier respectivement de "négatif" et de "positif": l'expulsion du producteur de ses anciennes conditions de production, d'une part, son intégration à la machine salariale, d'autre part, la logique de ce processus *ne nécessitant la première que dans la perspective de la seconde*. Autrement dit, les deux volets de la production salariale sont mis en œuvre presque simultanément, le double mouvement est synchronique (même en tenant compte du principe de la constitution d'une armée de réserve).

La différence, dans la modalité coloniale, est que cette dynamique est suspendue au premier de ses ressorts. Elle ne prétend pas et ne tend pas à l'intégration du travailleur exproprié et fréquemment déraciné. La prolétarianisation, ainsi entreprise, est donc *formelle*. Dans ce contexte et ce sens seulement, elle peut se confondre avec la *marginalisation*, la *paupérisation* et autres attributs à connotation négative, l'individu

étant tenu à la périphérie du système qui l'a expulsé et l'a dépossédé de sa principale ressource, la terre, sans pour autant lui offrir une autre alternative ou un autre débouché, sinon celui, intermittent et précaire, d'ouvrier saisonnier dans les fermes coloniales.

Ultime témoignage de la *pathologie sociale* que draine la greffe coloniale, les "damnés de la terre" (pour reprendre la fameuse allégorie de Frantz Fanon) sont aussi, dès lors, des "damnés du travail", la précarité de leur statut s'expliquant essentiellement par défaut. Du "*chemmas*"(1) au "*zoufri*", (2) les figures sociales de la prolétarisation coloniale, par définition *formelle*, constituent une mosaïque fort complexe. Du reste, n'est-ce pas dans la gravité et l'ampleur de ce statut d'*Entre-deux* que réside une des causes déterminantes des insurrections rurales (telles le soulèvement du 8 mai 1945) ?

Dans tous les cas, l'hypothèse est que les enjeux des luttes sociales se sont progressivement déplacés, parallèlement à l'évolution de la colonisation, de la "Terre" vers le "Travail", et que ce déplacement est à l'origine de l'émergence de la question agraire, *comme question du sous-emploi et de la prolétarisation formelle*, avant d'être celle du foncier agricole.

Ceci veut dire que nulle vision apocalyptique chargeant la machine capitaliste d'une marche implacable ne pourrait trouver, dans le contexte colonial, sa source d'inspiration: celui-ci est, en effet, un cas fort pour juger de l'efficace culturelle, c'est-à-dire des multiples contresens imprimés à la logique salariale par les consciences collectives.

La dynamique salariale, sous le règne colonial, *et plus tard*, ne se suffit pas, en effet, de l'explication économique, elle requiert également et surtout, un éclairage politico-culturel, dans la mesure où les faits y afférant sont directement en cause dans la nature salarialement formelle, bancale, atrophiée, bloquée, inachevée et, convient-il d'ajouter, *différée*, du processus de structuration sociale.

#### **b) La gestion politique postcoloniale : l'interface culturelle**

Le tout est, en effet, de savoir si la positivité que représente en puissance l'abolition du régime colonial, se confirme en se propageant à l'ensemble des secteurs de la société. Quel type de traitement est apporté concrètement à la *pathologie sociale* héritée de la colonisation ? Les dichotomies propres au régime colonial sont-elles résorbées ou reconduites et intégrées ? Telles sont les questions subsidiaires, afférentes à l'interrogation générale sur *le sens du changement social*.

Un premier constat s'impose : les choses ne vont pas d'elles-mêmes.

Le principal motif semble résider dans le fait que la tendance salariale fait partie des tabous qui sont en contradiction avec l'espérance collective d'un avenir meilleur, confondu avec celle d'un retour aux sources. Dans l'ensemble, l'évolution-normalisation du système salarial est discontinuée, ponctuée par d'intenses séquences de production mythique ou idéologique qui créent vis-à-vis d'elle une sorte d'adversité, d'autant plus efficace qu'elle n'est nullement (du moins publiquement) contrariée, les monopoles de la parole y veillant.

En effet, la relative transparence de la période antérieure (coloniale) gagne en opacité dans la seconde. L'occultation ou le refoulement, élément d'un comportement plus complexe et pendant de la balbutiante et cependant constante immixtion salariale, y influe d'une certaine façon. Tout en jouant à l'accentuation de cette tendance, c'est-à-dire tout en réunissant les moyens de faire sauter les écrous coloniaux à la salarisation

(réelle), et ce, dès l'indépendance et surtout à partir des années soixante-dix, soit à partir de la consolidation de l'appareil d'Etat, le politique, pour d'autres raisons que la raison salariale, lui oppose d'autres barrages.

Ce qui nous paraît être d'un intérêt majeur, c'est ce hiatus entre le discours de la pratique indiquant une relative extension de la relation salariale et les représentations officielles négatrices, incluses dans cette relation...

Ainsi, un projet salarial peut s'ignorer comme tel, et être dans l'impossibilité, excluant toute idée de mauvaise foi ou de fausse conscience, de dévoiler toutes ses finalités. Celles-ci étant hétérogènes, au sens de culturellement licites et illicites, la formulation du projet en retiendra les unes et sacrifiera les autres. Autrement dit, elle cédera aux injonctions des circonstances, à l'interprétation et à l'image que son émetteur se fait de la configuration des rapports sociaux, des besoins et des attentes, bref à sa *subjectivité*. Ceci veut dire que ce qui est essentiel ou accessoire, au plan de la raison méta-sociale ou économique d'un *processus* est susceptible de revêtir une valeur inverse pour la raison politique et les intérêts ponctuels d'une *situation*, et ceux-ci agir sur celle-là.

Ce que nous proposons d'appeler, pour résumer, *l'interface culturelle*, dispose, en effet, d'une efficacité propre, d'une praxis, sa particularité étant de contraindre, par ses retombées institutionnelles, la dynamique salariale et l'ensemble des éléments qui y concourent... révélant, ce faisant, l'acteur politique comme étant *le principal obstacle à sa politique de développement*.

Mais celui-ci ne se contente pas de commuer en grandeur son "infraction". Dans son sillage, il frappe, corrélativement, de disgrâce, le partenaire social qui, par son mode d'être et son itinéraire, ne s'y conforme pas ou ne peut s'y conformer, en agissant dans le sens de la *confirmation salariale de son statut*.

### **c) Ni paysans ni ouvriers : le statut d'entre-deux des producteurs agricoles du secteur public.**

Le discours du "don" de terre, de travail, etc., est relayé, depuis les faillites enregistrées dans ce domaine, par celui du "don" de liberté (cf. principe de l'autonomie de gestion). En effet, l'acteur politique a beau déclarer, unilatéralement, son intention de divorcer, il ne peut la mettre en pratique qu'en intervenant toujours, encore et davantage, par le texte et par le geste, tandis que les multiples "dotations", transfigurant l'action politique, distinguent et confirment *a contrario* leur présumé receveur comme dénué autant d'avoir que de pouvoir.

L'acte de pourvoir, dans la chaîne des actes d'échange, et le pourvoyeur, dans la série des partenaires, étant investis d'une suprême valeur sociale (en dernier ressort politique), l'on comprend que soient particulièrement voués à l'aliénation morale, les ruraux partis, comme on dit, de "rien" (3) et que la politique agricole de développement, par leur intégration à la gestion du patrimoine public, a hissés, selon les présomptions officielles, au rang de "paysans".

Cette croyance n'est pas seulement une vue de l'esprit servant l'osmose sociale. Elle n'est pas le simple reflet inversé ou l'envers enjoliveur, lui-même sans conséquence, d'un processus d'affranchissement de la modalité coloniale du salariat. Elle ne se limite pas à un discours déguisant et magnifiant des pratiques inavouées de prolétarianisation. Plus qu'une superstructure, elle représente le volet contradictoire et délétère, inscrit dans la doctrine et dans l'application.

Si le discours politique véhicule une image du partenaire idéal, en l'occurrence le "paysan", personnage inventé de toutes pièces, vassalisé parce que théoriquement rattaché à la terre — une terre qui ne lui appartient pas et dont il ne contrôle qu'en apparence la gestion et le fruit —, son revers est une régulière stigmatisation, reprise en écho par les médias et les universitaires, de la "mentalité de... salarié". La conformation à l'idéal politique est comme la condition *sine qua non* pour ne pas rétrograder du rôle de *partenaire* à celui d'*adversaire*, mais loin s'en faut...

En effet, depuis près d'un demi siècle que dure cette offensive, ce "paysan" n'a de cesse de montrer, pratiquement et quand se présente à lui l'occasion de s'exprimer (4), qu'il préfère s'arc-bouter, dans la mesure du possible, à un mode de vie et de production que le colon ne lui a fait qu'entrevoir (avec l'emploi *saisonnier*) et dont la politique agricole à l'indépendance devait, en quelque sorte, démocratiser l'accès (par une généralisation du *travail permanent*).

Revêt, au premier degré, cette signification, l'afflux des candidatures à la veille de l'application de la "révolution agraire" (1971), et surtout son reflux, à travers l'impressionnante vague de désistement qui s'ensuivit, après qu'il fut loisible aux "bénéficiaires" du "don" de terre, de comprendre et de vivre, dans tous ses aléas, la mission paysanne que les pouvoirs et l'opinion publics, baignant dans un idéalisme de circonstance, attendaient d'eux.

C'est encore cela qui permet de comprendre la relative stabilité de la main-d'œuvre qui distingue la période suivante (1981). Marquée par la fusion de l'ensemble des terres du secteur public (anciens domaines autogérés et anciennes coopératives de la révolution agraire) en de nouvelles unités de production, appelées domaines agricoles socialistes (D. A. S.), elle entraîne une homogénéisation des statuts des travailleurs agricoles dont, surtout, l'extension, aux anciens "coopérateurs", de la législation de protection sociale (sécurité sociale, retraite) et d'un *salaires* de base mensuel, moins symbolique et plus rémunérateur (5).

Enfin, paraissent aussi donner raison à cette hypothèse le malaise et l'instabilité provoqués par la dernière restructuration du secteur agricole public (1987/1988), entreprise au nom des mêmes et éternels arguments de l'autonomie de gestion et de la viabilité économique par la rédemption paysanne et ce, au grand dam des travailleurs qui voient, impuissants, dans l'extension et le rétrécissement répétés de leur espace de travail, la énième preuve de son « élasticité » et, par delà, de la précarité de leur statut. Consistant en la pulvérisation des D.A.S. (Domaines agricoles socialistes) et la création d'une multitude de petites exploitations, E.A.C. (Exploitations agricoles *collectives*) et E.A.I. (Exploitations agricoles *individuelles*) (6), dont la dénomination est sciemment expurgée de tout épithète ou connotation socialiste, cette réforme de la (précédente) réforme vise, officiellement, à « responsabiliser » le travailleur, devise qui ressemble fort et encore à une sommation. En rien bienfaitrice, elle apporte surtout une colossale perte de temps, d'énergie et d'argent, occasionnée non seulement par le carrousel des conflits à régler, nés du partage des bonnes terres et des parcs de matériel, mais aussi et surtout par la continuelle réadaptation des travailleurs à la réédition, décidée ailleurs, du procédé qui consiste à leur faire supporter les ratés du développement.

De fait, un certain profil de l'acteur officiel du développement fait jour dans ce grand trait qui balise les variations de la politique agricole, de l'indépendance à aujourd'hui, au point où, à quelques détails près, le choix de n'importe quelle tranche

de cette période pourrait être représentatif de toute la période : il s'agit de cette propension à considérer les terres et les collectifs du secteur public comme un champ d'expérimentation, et comme une page blanche sur laquelle tous les dess(e)ins sont permis, sans se soucier des désarrois et des désordres occasionnés, bien au contraire, puisqu'ils fournissent le prétexte à d'autres remaniements.

Cependant, les admonestations et les mises en demeure dont le travailleur de l'agriculture publique est la cible viennent renseigner, *a contrario*, sur son irréductibilité et sa saturabilité, c'est-à-dire sur l'existence d'un seuil incompressible délimitant un espace, pas forcément exigü, où il peut se définir comme acteur, non forcément exsangue. En effet, par l'auto-exclusion du champ de la confrontation ou par des stratégies de contournement, il trace des limites à la duplicité de l'acteur officiel du développement, en se faisant plus que lui légataire et animateur de la force des choses. Il importe, en effet, de prêter une vigilante attention à toutes les *situations* où s'exprime la variété des aménagements, par les ruraux concernés, des contradictions de la posture étatique à leur égard, d'autant plus que ces aménagements, entachés d'interdit, s'effectuent par l'entrebâillement de l'illégal, voie royale des multiples "dérives" (7).

Par conséquent, à défaut d'être abolie, la division classique et idéologique des rôles qui érige l'un des partenaires en seul développeur et consigne l'autre en repoussoir, est à réviser et à corriger. Epistémologiquement parlant, il s'agit pour le chercheur de cerner la voie qui lui permette d'observer la croisée des chemins, en gardant les yeux sur cette insolite barricade dont le moins qu'on puisse relever est l'inégal accès des protagonistes à la parole publique. Spécialement parce qu'elles sont inaudibles et invisibles, donc socialement inexistantes, et qu'il est notoire que le Prince a connu le Prolétaire déraciné et dépouillé du principal moyen de production, "paysan sans terre" comme on dit et le conçoit comme déracinable à merci, les répliques de celui-ci, en tant qu'efforts et tensions pour maîtriser un destin incertain, représentent un défi pour l'analyse scientifique du changement social.

## **II. Gestations sociales : Le problème des catégories d'analyse**

Les analyses qui se fondent sur l'argument de l'extériorité de l'Etat par rapport à la société et de la préséance du premier sur la seconde, à l'instar de celles qui, se justifiant du caractère épineux ou inapproprié de l'approche en termes de *classe* des salariats formels, préfèrent verser dans cette rudimentaire distinction Etat/société, avec ce qu'elle suppose en matière de division erronée des rôles, ne paraissent se rendre compte qu'elles font de la parole politique de l'un un acte de foi et du silence de l'autre, c'est-à-dire de l'apparente inaction, une absence.

### **a) Etat et société, acteurs et classes sociales**

Si, y compris aux yeux du chercheur, le monopole du pouvoir est synonyme de monopole de l'action, n'est-ce pas parce que, dans cette configuration globale où les rapports économiques sont subsumés par les rapports politiques, l'intervention de *l'acteur politique* ne se déroule pas en catimini, mais, précisément, à grand renfort de publicité, de démonstrations et de mises en scènes, bref de façon spectaculaire ?

C'est évidemment une lapalissade de signaler que l'Etat et la société entretiennent des rapports étroits de dépendance réciproque, dans leurs moindres modulations, notamment de par les courants qui les traversent d'arrimage à la modernité avec un ancrage variable à la tradition, comprenant un certain dosage entre possibilités et

latences. Dès que la confortable nébuleuse, qui a pour nom " le développement", "le changement", "la modernisation", est entamée, l'importance de cette matrice sociale qui embrasse différemment et dialectiquement l'Etat et la société se rétablit: *l'inachèvement global de la subsumption salariale embrasse à divers degrés l'ensemble des espaces sociaux.*

L'illusion de *l'indifférenciation* de la société n'est-elle pas en relation, justement, avec le *caractère hybride de la relation salariale de classe*, c'est-à-dire dans la complexité de ses imbrications avec les modes d'être et de produire non salariaux, lesquels sont, en outre et par ailleurs, réactivés par le mode étatique (et anthropique) de gestion du salariat ? En effet, la dynamique salariale ne se donne pas forcément à voir comme telle, n'étant qu'un principe moteur, parmi d'autres, de la dynamique sociale globale, certes relativement déterminant, mais dont l'impact reste, pour toutes ces raisons, velléitaire.

Dans ce contexte *anémique*, la notion d'*acteur*, de même que celle de *classe sociale*, posent problème. En impliquant, l'une, une approche rigoureusement empirique de l'interaction et de l'expérience immédiate qui ne se préoccupe guère des enjeux (méta)sociaux qui lui préexistent, l'autre, une démarche qui privilégie et dramatise les produits finals de socialisation, elles se rejoignent, dans l'hypostase du *moment*, pour en évacuer les multiples ressorts invisibles et leurs jeux concurrentiels. Ce faisant, elles peuvent apparaître comme des solutions de facilité, dont le risque est de faire passer leur utilisateur à côté de ce phénomène crucial, à savoir *les gestations*, qui ne montrent leurs inclinaisons qu'à condition de scruter, dans le détail et sur la longue durée, leurs ambivalences.

L' "acteur social" ou la "classe sociale", typique des contextes anémiques, est, de ce point de vue, atypique. L'être-en-soi est labile, duel, hétérogène, autant que le système paradigmatique de référence, qui est différemment sollicité par *la situation*.

#### **b) L' « ici-et-maintenant » et le « toujours là »**

C'est pourquoi, bien qu'étant incontournable en tant que pré-requis de la recherche et en tant qu'unité spatio-temporelle de base d'émergence de l'acteur, *la situation* ne dit pas tout, isolément, et par la suite, peut dire faux. Elle n'est éclairante qu'en fonction d'une durée significative de l'observation et en tant qu'inscription dotée de sa valence propre, dans un mouvement dont l'envergure la dépasse. En résumé, l'"ici-et-maintenant", peut être, en soi, trompeur : sauf exception, il ne permet pas de savoir si et comment le *nouveau* se dégage de l'*ancien* ou, si et comment celui-ci surgit et survit dans celui-là.

Enfin de compte, faire cas du "toujours-là" revient à observer ses enrichissements, ses altérations et, plus exactement, ses "complexifications" par les émissions des volontés collectives. Plus encore, le principe s'apparente à un code de lecture qui rend sensible aux ambivalences de l'action et, avant tout, à leur identification comme telles. N'étant ni le pendant exclusif du volontarisme, ni totalement indépendante, l'ambivalence, avec ce qu'elle comporte comme contingence, engage à une interrogation générale sur les prolégomènes de l'action. Ainsi décrypté, le phénomène devient perceptible : entre autres, il se remarque, telle une ponctuation, dans les discontinuités des processus de structuration sociale. Il révèle les contradictions de l'action comme une contradiction au sein des référents et des objectifs et entre ceux-ci et ceux-là, bref entre l'être-en-soi, multiple, et le devoir-être dans ses formulations

hétérogènes. Enfin, cette posture permet, corollairement, de situer plus objectivement les jeux, enjeux et pourparlers immédiats de la pratique, que l'interprétation par les acteurs et, surtout, par l'acteur dominant, peut déformer.

### c) Socialités

Par là, il n'est point question de postuler linéairement le primat ou la toute-puissance du conditionnement social. La prise en compte de cette donnée fondamentale – la présence de la société dans l'acteur social et la diversité des référents sociaux – ne l'hypostasie pas, bien au contraire.

D'abord, elle sert à rappeler ce fait élémentaire que tout jeu et tout joueur social ne sont pas, dans les sociétés que nous connaissons, de génération spontanée. Ensuite, elle convie à ne pas sous-estimer le caractère sociologiquement non homogène du groupe social justiciable de l'appellation "classe *sociale*" ou "acteur *social*". Enfin et *tout simplement*, elle justifie la qualification "*sociale*".

Réhabiliter le paramètre *paradigmatique* revient aussi à aborder le changement social en Algérie tel une seconde nature et, par suite, à se prémunir de la propension à confondre *société* et *projet de société* en indexant l'envergure des phénomènes *sociaux* sur celle de *la décision politique*.

La prégnance de ce *temps social* est telle qu'elle nous fait songer à l'intégrer désormais, dans l'analyse des dynamiques sociales, comme *troisième acteur*, non opposable, aux acteurs proprement dits, c'est-à-dire vivants et en situation, car il les transcende : il constitue leur arrière plan commun, leur cadre de référence et leur source dernière de motivation et, bien que, comme on dit dans le langage courant, le temps est susceptible d'être avec eux et pour eux ou de jouer contre eux.

Ainsi transgressant la conception actionnaliste classique, cet acteur-là – ou, si l'on veut, la *méta-socialité* – n'est pas tout entier circonscrit dans l'action. Ce trait, en soi évident, est aussi paradoxal, dans la mesure où l'on peut se demander comment peut faire partie de l'action quelque chose qui ne lui est pas immanent. Il appelle, pour cela, quelques précisions.

Rappelons brièvement que tout en préexistant à la socialité émergente et en la transcendant, la méta-socialité renaît aussi avec elle et s'épuise, provisoirement, dans ses multiples dénouements et cristallisations. Bien qu'elle la subsume, elle reste subordonnée à ses mises en œuvre. Sa reproduction n'est pas mécanique, mais plutôt problématique. En outre, dans le meilleur des cas, elle ne fait pas que se reproduire : elle se déconstruit et se construit dans et par l'acte émergent, la pratique et le jeu social. Ces deux niveaux de la socialité — *socialité émergente*, jointure des multiples interactions, avec ce qu'elles comportent en matière d'invention et de création, et *socialité paradigmatique*, entendue comme matrice sociale et principe ordinal — ne sont donc pertinents que l'un par rapport à l'autre, et dans leurs intersection. Ce que la méthode divise, la pratique l'unit.

Remettre à l'ordre du jour la question de l'interdépendance organique des différentes formes de la socialité présente l'avantage heuristique de permettre de rendre compte de la production sociale comme étant, dans tous les cas, un processus nécessairement ouvert et élargi, ne se résumant ni à *l'habitus*, modalité de reproduction simple et fermée, totalement subordonnée à la *socialité paradigmatique* vouant et vouée à l'immobilisme (en fait, irréaliste en tant que telle), ni au libre-arbitre des



individus, à la pure projection et prescription (cas de figure qui n'est pas moins utopique).

Autrement dit, l'approche des stratégies, logiques et rationalités sociales ne peut se permettre d'ignorer cette double dimension et cette structure de la socialité, au risque d'être confinée à une mystification où la volonté (bonne ou mauvaise) et le calcul "libre" servent de gradimètre à ces phénomènes et, ainsi, de faire place nette à ce vieux démon idéologique qu'est l'adage "vouloir c'est pouvoir". L'action sociale ne serait pas rigoureusement intelligible si elle ne devait être rapportée qu'à *l'instant* et au contexte immédiat de son émergence, en ce qu'ils ont de saillant, alors que, de toute évidence, ils ne représentent qu'une goutte dans l'océan de la méta-socialité, qu'une infime modulation dans l'étendue de ses impensés.

### Conclusion

En se précisant comme analyse de *l'inachèvement sociétal* (n'épargnant ni l'Etat, ni la société dont il est l'émanation), l'analyse du *changement social* se révèle comme une opportunité pour repenser l'ensemble des modes d'instrumentation sociologique. Dans la mesure où l'instant n'est pas son unique étalon, elle invite notamment à apporter un peu de mesure à la démesure phénoménologique et, en l'espèce, à relativiser la portée de ce *facteur* et l'action de cet *acteur* dans les dynamiques sociales : le politique, qui, avant d'être conçu comme un *catalyseur* du changement social, doit être perçu comme son *traducteur* attiré, cette fonction étant susceptible d'exercer un effet modérateur sur la première.

C'est dire que, à l'instar de tout phénomène social, le changement social est un objet à construire, en l'occurrence, ici, par un recul vis-à-vis des représentations dominantes, qui, loin d'être anodines, portent sur des dimensions aussi essentielles que la nature du lien social et sur des définitions aussi primordiales que les statuts sociaux.

Ainsi, en est-il de la conversion magique (dans l'imaginaire politique) de l'*ouvrier agricole*, témoin de ce patrimoine maintes fois confisqué, en *paysan*, par la machine à remonter le temps, partie intégrante d'une stratégie de développement, fondée sur un compromis instable entre deux logiques concurrentes, la logique économique qui presse l'acteur officiel à moderniser, c'est-à-dire à abonder dans le sens du mode salarial de structuration sociale et la logique politique qui le force à un train à rebours, soit, en définitive, un compromis entre un risque progressif et une utopie régressive.

Dans la mesure où les mots et les choses n'entretiennent pas de rapport de complicité, l'étude du changement social s'apparente, en effet, à *la profanation d'un culte*: mise à nu d'un processus social où s'entrecroisent et comparaissent l'un devant l'autre, *langage sacré* dont les maîtres-mots sont *le développement*, *la modernisation*, *la rupture*, et *discours profane* de la pratique qui, par ses *vellétés salariales*, impliquant une continuité (avec la période coloniale), insinue leur raison commune, son occultation ou sa sublimation n'étant pas, cependant, étrangère, à son accomplissement velléitaire.

### Notes

- 1- Etymologiquement, qui contemple le soleil.
- 2- Idiome français désignant péjorativement l'ouvrier de seconde zone, le sous-prolétaire surexploité.
- 3- Sans terre et sans travail, ou ne disposant que d'un maigre lopin de terre les obligeant à louer leurs bras temporairement dans les chantiers.
- 4- Notamment, lors des assises de la F.N.T.T. jusqu'en avril 1977 (Fédération nationale des Travailleurs de la Terre), puis de l'U.N.P.A. (Union Nationale des Paysans Algériens), depuis 1974.
- 5- Sur la base du critère de la différence d'origine des terres, le secteur d'Etat était divisé en secteur autogéré (ancien fief colonial) et secteur de la révolution agraire (produit, en partie, de la nationalisation des monopoles privés sur la terre). Le premier, réputé *espace ouvrier*, était affilié, jusqu'à une certaine période, à la Fédération Nationale des *Travailleurs* de la Terre, le second, adopté comme *espace paysan*, était d'office représenté par la non moins symptomatique Union Nationale des *Paysans* Algériens, avant que cette dernière ne soit imposée comme l'unique porte-parole de tous les travailleurs de l'agriculture, y compris des agents de la bureaucratie environnante.
- 6- D'exception, cette formule tend à devenir la norme, juridiquement et pratiquement.
- 7- La dérive s'entend, par conséquent, ici, dans un sens précis et quelque peu inhabituel en tant que pourvoyeuse (indésirable) à la faillite et à la faillibilité de l'entreprise salariale, concourant à faire de ses artisans, dans la mesure réduite qui est la leur, des acteurs positifs.